



Nombre de Conseillers :
en exercice 29
présents 17
représentés 11

Séance du **19 février 2025**
L'an deux mille vingt-cinq
et le dix-neuf février
à dix-neuf heures

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique le 19 février 2025 à la Passerelle. La présidence était assurée par madame le Maire, Nathalie SORIN

Etaient présents : M CANTE Lucas, M. CAPRINI Gérard, M. CHARNAY Claude, M. CHAVOT Hervé, M. DESSEIGNET Robert, Mme DIMINO Martine, M. FORT Frédéric, M. FRACHISSE Yann, M. GRIMONET Philippe, M. MAGNOLI Thierry, Mme MEDINA Julie, Mme MONNIER Lise, Mme NOGUES-BRUNET Héléne, Mme PAPOT Nicole, M. POLNY Eric, Mme SORIN Nathalie, M. TOULAT François

Etaient excusés (représentés par) : Mme BABIC Virginie (J. MEDINA), M. BANCEL Jean-Louis (L. CANTE), Mme BURKHARDT Mélodie (E. POLNY), Mme CHAVEROT Virginie (N. SORIN), Mme CIBIEL Agnès (F. FORT), Mme GOUDARD Alexandra (T. MAGNOLI), Mme HACQUART Sylvie, Mme LE-HUU Delphine (F. TOULAT), M. PARISOT Christian (N. PAPOT), M. PONSONNAILLE Christian (G. CAPRINI), Mme ROGEL Magali (P. GRIMONET), M. SURLOPPE Richard (R. DESSEIGNER)

Monsieur Eric POLNY est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

Date de convocation : 12 février 2025

Avis sur le projet de Plan de Mobilité des Territoires Lyonnais

Par courrier en date du 22 novembre 2024, le SYTRAL a informé la commune que son Conseil d'Administration a arrêté le projet de Plan de Mobilité des territoires lyonnais élaboré à l'échelle de son ressort territorial.

Conformément à l'article L1214-28-2 du Code des Transports, le SYTRAL sollicite le Conseil municipal pour qu'il émette un avis sur ce projet.

Le projet se décompose en 4 chapitres :

- Un projet commun sur un territoire inédit
- Placer l'habitat au cœur des mobilités avec notamment les ambitions clés du Plan de Mobilité des territoires lyonnais d'aujourd'hui à 2040
- Quatre leviers pour accélérer le changement des comportements
 - o Réduire les distances à parcourir en lien avec l'organisation du territoire
 - o Poursuivre le développement des offres et des services de mobilité
 - o Redéfinir les usages nécessaires de la voiture, notamment en agissant sur l'espace public
 - o Accompagner et encourager les changements de pratique de mobilité
- Mise en œuvre du plan de mobilité

Une synthèse du projet a été faite aux Conseillers municipaux.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le

ID : 069-216901124-20250219-D25_06-DE



De ce fait, il est demandé aux conseillers de bien vouloir émettre un avis sur le projet de Plan de Mobilité des territoires lyonnais.

Nicole PAPOT et Christian PARISOT ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal, par vingt-six (26) voix émet un avis favorable sur le projet de Plan de Mobilité des territoires lyonnais.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme

Le Maire,
Nathalie SORIN

